

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



L'enquête annuelle de recensement 2025 commence le 16 janvier

### En 2025, le recensement de la population se déroule :

- ✓ Jusqu'au **samedi 15 février 2025** dans les communes de moins de 10 000 habitants
- ✓ Jusqu'au **samedi 22 février 2025** dans les communes de 10 000 habitants ou plus

### Répondez sur internet, c'est encore plus simple

[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)



Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Un agent recenseur vous remettra une notice sur laquelle figurent vos codes personnels pour vous connecter au site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser des documents papier. L'agent recenseur vous remettra une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants dans votre logement, puis il conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Toutes les informations sont disponibles sur le site

[WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)

OU ÉGALEMENT AUPRÈS DE VOTRE AGENT RECENSEUR OU VOTRE MAIRIE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen • 14 janvier 2025



### La majorité des enfants mineurs normands vit dans une famille dite « traditionnelle »

En Normandie, 693 000 enfants mineurs vivent au sein d'une famille, et majoritairement dans une famille dite « traditionnelle » : composée d'un couple et de ses enfants.

Un cinquième des enfants mineurs vit avec un seul parent, au sein d'une famille monoparentale, le plus souvent avec leur mère. Enfin, 12 enfants mineurs sur 100 résident dans une famille recomposée.



### En raison de l'évolution du cadre familial, les enfants plus âgés vivent moins souvent avec leurs deux parents

Le cadre familial des enfants mineurs évolue tandis qu'ils grandissent. En raison des séparations, plus les enfants sont âgés, plus ils sont nombreux à vivre avec un seul de leurs parents, que celui-ci soit de nouveau en couple ou non.



### Les enfants en famille monoparentale vivent plus souvent avec un parent au faible niveau de diplôme

Les enfants en famille monoparentale vivent plus fréquemment avec un parent n'ayant pas fait de longues études. En effet, près de la moitié d'entre eux résident avec un parent n'ayant pas atteint le diplôme du baccalauréat alors que seulement 32 % des enfants en famille recomposée et 22 % en famille traditionnelle n'ont aucun parent ou beau-parent bachelier.

À l'inverse, les enfants vivant avec deux parents côtoient davantage un diplômé du supérieur. Ce constat est particulièrement vrai pour les enfants en famille traditionnelle, puisque la majorité d'entre eux ont un père ou une mère diplômée du supérieur.



### Près de la moitié des enfants en famille recomposée vivent dans un logement en location

Les enfants en famille monoparentale et en famille recomposée vivent plus fréquemment dans un logement en location. Une majorité des enfants concernés vit dans un logement social.

Retrouvez notre publication en cliquant sur ce lien : <https://insee.fr/fr/statistiques/8327591> (disponible à partir de 12h)